



Information de la commission fleurissement.

Depuis plusieurs années, quelques personnes participaient au concours du fleurissement de notre village de Duneau et étaient récompensées.

A partir de 2021, le concours est remplacé par un nouveau procédé basé sur des photos en relation avec la nature dunoise, quelle que soit la saison.

La commission fleurissement est venue à la rencontre des villageois pour découvrir leur aménagement paysager. Elle vous propose de partager ses émotions au travers de quelques photos prises sur la commune de Duneau.

Pour les prochaines éditions, vous pourrez prendre en photo ce qui vous semble agréable à voir.

Cela peut se trouver dans le village, la campagne, vos jardins, espaces verts, fleurs, parterres, vergers, potagers et tout ça à n'importe quelle période de l'année.

NB : aucune photo ne doit comporter de visage ou personnage.

Vous pourrez adresser ou déposer vos photos à la mairie* en indiquant le lieu et votre nom (si vous le souhaitez) mais elles peuvent aussi rester anonymes.

Ces photos pourront être :

- diffusées lors des vœux du maire ou autres manifestations.**
- utilisées ultérieurement pour agrémenter le bulletin municipal ou le site internet.**

Nous vous remercions par avance de votre implication et participation active qui permettront, à travers vos yeux, de découvrir la richesse et beauté de notre village.

A toute saison, ouvrez l'œil.

Nous restons à votre disposition pour tout complément ou précision.

** adresse mairie :*
6 rue de la Mairie
72160 Duneau

Tél : 02 43 89 01 89

mairie.duneau@wanadoo.fr

